

LE CONSEIL DE L'ORDRE OUVRE LE DÉBAT

Le respect de l'hygiène dans les cabinets dentaires, une urgence !

En plus de la peur du dentiste que ressentent la majorité des patients, il va falloir ajouter un paramètre que beaucoup ignoraient jusque-là : la possibilité d'une contamination à l'intérieur même du cabinet du fait d'une mauvaise stérilisation du matériel.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - De l'aveu même des participants à la sixième journée de déontologie médicale organisée par le Conseil ordinal des chirurgiens dentistes d'Alger, peu de praticiens respectent le processus de stérilisation recommandé

pour éviter la transmission des maladies notamment l'hépatite. En réunissant jeudi les dentistes exerçant au niveau de la wilaya d'Alger, le Conseil de l'ordre a tenu à ouvrir, sans tabous, le débat sur la question. Si dans la salle, beaucoup de dentistes refusent

d'endosser seuls la responsabilité de la transmission de l'hépatite, le Dr Berkane, président du Conseil de l'ordre, a tenu à resituer le débat dans son contexte en affirmant qu'effectivement des malades ont été contaminés dans des cabinets dentaires et que des mesures devraient être prises pour éviter de telles situations. Il s'agit pour lui de doter les cabinets d'autoclaves seul moyen d'éliminer tous les risques. Une solution onéreuse, selon le Dr Aït Mouloud, SG du Conseil de l'ordre, qui

estime que les pouvoirs publics devraient faire un effort pour aider les praticiens libéraux à acquérir le matériel et à doter les cabinets des structures publiques de ce dernier. En plus de la question des moyens, il semblerait que la prise de conscience n'est pas encore généralisée. Beaucoup de dentistes présents semblaient convaincus que les méthodes, pourtant dépassées, qu'ils utilisent suffisent à mettre le patient à l'abri. C'est le cas pour la stérilisation mais également pour la gestion des

déchets. Si certains praticiens font le tri, beaucoup d'autres jettent pêle-mêle, aiguilles, seringues et éléments anatomiques dans une même corbeille qui subit très souvent le même traitement que les déchets ménagers. Pour illustrer cette problématique, le Dr Kessaci a indiqué que pas moins de 4 600 tonnes de déchets hospitaliers étaient générées à Alger. Une étude menée en 1999 avait démontré que les déchets des cabinets dentaires étaient incorrectement traités. Seuls 20%

du volume global des déchets étaient mis dans des containers spécifiques tandis que 69% des poubelles étaient entreposées à l'intérieur même de la salle de soins. Conclusion de cette étude, seul un tiers des dentistes traite correctement leurs déchets conformément à la loi relative à la gestion des déchets. C'est dire que la situation est préoccupante et qu'une simple visite chez le dentiste peut avoir des conséquences insoupçonnables.

N. I.

SANTÉ

Journée de formation médicale sur la chirurgie réfractive et la chirurgie moderne de la cataracte à Béjaïa

La cataracte et la chirurgie réfractive ont été le thème d'une conférence animée par le Dr Slimane Mohabeddine, ophtalmologiste, dans le cadre d'une journée d'étude et de formation médicale organisée sous le haut patronage du wali de Béjaïa par le Centre de correction de la vision par laser de la clinique Diar-Saâda d'Alger, avant-hier jeudi, à la maison de la Culture de Béjaïa.

La rencontre scientifique de Béjaïa sur la cataracte, à l'instar des précédentes manifestations initiées à travers plusieurs régions du pays par le Centre de correction de la vision par laser de la clinique Diar-Saâda, consiste à vulgariser les nouvelles techniques chirurgicales pratiquées de nos jours pour soigner cette affection. La cataracte est l'opération la plus pratiquée dans le monde, dira le Dr Slimane Mohabeddine.

«Il s'agit d'une opacification du cristallin. Ce dernier, situé dans la chambre postérieure de l'œil est une lentille normalement transparente. Pour des raisons pathologiques (diabète par exemple), congénitales, traumatiques ou séniles, cette lentille se trouble et devient opaque. Le seul traitement de la cataracte est chirurgical. La chirurgie moderne de la cataracte s'appelle la phacoémulsification. Une technique qui utilise les ultrasons et une pompe pour successivement émulsifier, fragmenter et aspirer le cristallin cataracté. Un implant souple pliable est introduit dans le sac capsulaire à la place de la lentille naturelle. Cette implantation se fait à travers une petite incision cornéenne. L'avantage de la phacoémulsification est la rapidité de la récupération visuelle ainsi que la réhabilitation socioprofessionnelle», explique dans son intervention l'ophtalmologiste, devant un important auditoire composé de professionnels de la santé, dont des médecins généralistes et des médecins spécialistes, des étudiants et des élus locaux. En utilisant ces nouvelles technologies, l'intervention ne dure que cinq à dix minutes sans pour cela provoquer de dommages à l'œil et consiste à recouvrer la vue pour les personnes atteintes de cette affection.

Parlant de la chirurgie réfractive, le Dr Slimane Mohabeddine explique dans sa communication, qu'elle consiste à corriger les vices de réfraction que sont la myopie, l'hypermétropie et l'astigmatisme. «Les moyens utilisés sont soit le laser excimer soit le laser femtoseconde pour les petits déficits et l'implantation de lentilles intraoculaires

pour les fortes amétropies. Le laser par la technique lasik, bien connue, consiste à remodeler la cornée pour lui donner la forme et l'épaisseur optimales pour permettre aux images de se former sur la rétine. Dans la myopie, l'image se forme en avant de la rétine, et inversement dans l'hypermétropie. Actuellement, les procédures sont automatisées et permettent de réaliser des traitements personnalisés. La chirurgie se fait en ambulatoire et le patient regagne son domicile immédiatement» précise l'ophtalmologiste.

Approché en marge de la journée d'étude, le Dr Slimane Mohabeddine a indiqué que «cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'une formation universitaire continue pour permettre aux médecins généralistes

de développer leurs connaissances dans le domaine de l'ophtalmologie et les nouvelles technologies du traitement de la cataracte. Des rencontres similaires qui seront organisées dans d'autres régions du pays. J'ai agréablement relevé l'intérêt des médecins généralistes et des médecins spécialistes pour cette journée d'étude mais également des autorités. Je remercie, au passage, notamment le président du Conseil de l'ordre des médecins, le Dr Zatout, pour son aide. Le seul manquement se situe au niveau de l'absence d'une séance pratique qu'on va néanmoins concrétiser dans les prochains jours au sein de la clinique Diar-Saâda à Alger pour les médecins de Béjaïa» a souligné l'ophtalmologiste. Le Dr Farid Azibi, directeur de l'EPSP de Béjaïa, de son côté, en parlant de cette journée d'étude estimée que «toute infrastructure sanitaire publique ou privée est d'un apport important pour les populations. S'agissant de la chirurgie réfractive et de la chirurgie moderne de la cataracte, elles évitent des

complications post-opératoires surtout pour les populations vieillissantes et notamment les (diabétiques et hypertendus...)». Participant à la rencontre de Béjaïa, M^e Hammoudi Mohamed Fawzi et Nacer Toutou, élus à l'APW de Béjaïa, ont salué l'initiative du Centre de correction de la vision par laser de la clinique Diar-Saâda. Nacer Toutou, qui intervenait à l'ouverture de la rencontre scientifique de Béjaïa au nom du président de l'APW, tout en remerciant les initiateurs de la manifestation quant à la pertinence du thème abordé et le choix pour cette journée de formation médicale, dira que «votre maîtrise de la chirurgie réfractive de l'œil dans votre journée de formation révèle votre extraordinaire quête du savoir pour lequel l'Université semble être réfractaire. Autant cette technique est une prouesse scientifique que les brillants spécialistes, que vous êtes, réalisez, autant elle vous fixe les objectifs de l'impérative militance contre l'embrigadement réactionnaire de l'Université et le

piteux état imposé à notre système de santé. La paupérisation intellectuelle et matérielle à laquelle sont poussées les populations nous interpelle sur l'urgence de l'engagement pour un vrai projet national juste et ambitieux à la hauteur des attentes des populations algériennes». Terrak Amar, le P-dg de la clinique Diar-Saâda a souligné, aussi l'importance de ce genre de rendez-vous scientifique sur les maladies des yeux très répandues dans le pays qui constituent la première cause de cécité en Algérie notamment chez les populations âgées. «Cette rencontre scientifique autour de la chirurgie réfractive et la chirurgie moderne de la cataracte vise à familiariser les médecins avec les techniques modernes usitées dans le monde pour le traitement de cette affection. Il s'agit aussi d'une mise à niveau des connaissances médicales des généralistes par un contact avec les nouvelles technologies dans cette spécialité de l'ophtalmologie», explique Terrak Amar.

A. Kersani

ORAN : PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE MÉDECINE LÉGALE

«Pour une pratique plus avantageuse de la médecine légale au profit de la science et de la justice»

C'est en présence d'un nombre important d'experts et de spécialistes, médecins et légistes, sollicités pour assister à la première conférence internationale de médecine légale, que divers sujets traitant de l'actualité et des perspectives de la médecine légale et de ses champs d'application ont été débattus, ce jeudi, au niveau de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran.

Ben Aziz - Oran (Le Soir) - Malgré les efforts colossaux déployés dans la perspective de la promotion de la médecine légale en Algérie, la pratique de cette spécialité pluridisciplinaire est toujours confrontée à diverses difficultés, plus particulièrement dans les régions du Sud où la pénurie des spécialistes pose, jusqu'à nos jours, problème, selon les experts. «Le médecin légiste pratiquant exclusivement l'autopsie dite la "médecin des morts" est devenu polyvalent, spécialisé dans le droit médical, la thanatologie, la victimologie, la toxicologie médico-légale, l'expertise en dommage corporel, la criminologie et criminalistique, la médecine pénitentiaire, les urgences médico-judiciaires, l'identification génétique», dira le professeur Aboubeker, chef de service de médecine légale à l'EHU d'Oran, ce qui nécessite une formation de pointe, réactualisée en permanence.

Selon un nombre de spécialistes ayant pris part à cette journée d'étude, c'est la pluridisciplinarité qui complique davantage la tâche des médecins légistes.

La mise à niveau du personnel, selon les experts en la matière, est primordiale, notamment en prenant en compte les innovations dans ce domaine.

Lors des communications présentées au cours de la journée de ce jeudi, plusieurs nouvelles techniques, récemment mises en application, que ce soit au niveau national ou à l'échelle internationale, concernant la détection des substances psychotropes (très efficace dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants et les produits dopants), de produits toxicologiques dans le corps (utilisée dans la détermination des causes de la mort lors des enquêtes criminelles), l'investigation médico-judiciaire, la radiologie et ses apports pour la médecine légale, ainsi que d'autres volets ont été présentés et débattus.

Une étude récente portant sur l'analyse des cheveux des personnes mises en examen a été communiquée par le professeur Gaulier du service de pharmacologie et toxicologie pharmacovigilance du CHU Dupurtren, à Limoges, en France, permettant non seulement, comme lors des examens classiques, d'analyser les urines, de prouver la consommation de stupéfiants ou de produits toxiques à court terme, mais également de calculer et de détecter la récurrence dans la prise de substances sujettes à examen à moyen et long délai, même en l'absence des

urines ou dans le cas de faibles doses, à travers l'analyse en paliers de la chevelure (souvent pratiquée lors des autopsies des cadavres découverts à des stades de décomposition avancée).

L'apport de la radiologie a fait également l'objet de plusieurs débats afin, à titre d'exemple, de ressortir les traces de tortures invisibles à l'œil humain), lors de la même journée, de même que la mesure des dommages corporels, l'identification génétique, la médecine pénitentiaire, la responsabilité médicale, l'expertise, le prélèvement d'organes et la thanatologie. Au terme de cette journée, plusieurs recommandations ont été faites, notamment dans la perspective de renforcer l'effectif des médecins légistes et d'améliorer la qualité de leurs services.

A ce sujet, le porte-parole de l'Association générale de médecine légale a souligné que cette rencontre a permis «sur le volet scientifique, l'actualisation des données scientifiques en matière d'investigations radiologiques, anatomopathologiques et en matière d'identification», aussi qu'une meilleure collaboration et organisation entre le personnel médical et ses partenaires de la justice et des services de la police judiciaire». Le même interlocuteur annoncera, à l'issue de cette rencontre, que la création d'une revue scientifique dédiée à la médecine légale et s'adressant aux médecins légistes et aux magistrats a été décidée. Reste à discuter de la fréquence de sa publication et de son financement.

B. A.